

Armen Aprikian, MD, FRCSC

Rédacteur en chef intérimaire
JAUC

Dans ce numéro du *JAUC*, le docteur Mayson et ses confrères¹ du Comité socio-économique de l'AUC font état des résultats d'un sondage effectué auprès des urologues au Canada, au sujet de la privatisation des soins de santé. Bien que l'on ne puisse pas établir de conclusions générales sur l'opinion collective des urologues canadiens, en s'appuyant sur un taux de réponse de 20 % d'un sondage de 9 questions, certains résultats devraient retenir notre attention. En particulier, plus de la moitié des répondants reçoivent déjà un paiement direct de la part de patients pour services rendus; cela indique que beaucoup d'urologues avaient déjà une composante privée, si petite fut-elle, à leur exercice. D'ailleurs, il serait intéressant de regarder la proportion de soins privés d'ici quelques années, puisque dans plusieurs coins du pays, la porte a déjà été ouverte à certaines activités privées. D'autre part, 65 % des répondants croient que les Canadiens devraient avoir le choix d'opter pour des soins de santé privés, ce qui contraste avec les quelques 20 % qui trouvent qu'au contraire, ces soins ne devraient pas être permis du tout. Encore plus important à noter, la plupart des répondants (74 %) croient que la présence d'un système privé parallèle n'affecterait pas de façon négative la santé des patients traités dans le système public; en même temps, 58 % estiment que la santé des patients dans le système privé s'améliorerait. En conclusion, beaucoup de répondants trouvent que de permettre la privatisation améliorerait la santé de ceux qui peuvent se le permettre, mais pas celle des patients du système de santé public. Cette opinion s'avère quelque peu contraire à celle des promoteurs des soins privés, et qui font valoir de surcroît que le système public serait soulagé de certaines dépenses, et améliorerait du même coup l'accès et les soins dans le système public.

Tel que mentionné dans le document, l'objectif final du Comité socio-économique de l'AUC est de mettre au point une politique, au sujet de la privatisation, similaire à d'autres associations médicales canadiennes et provinciales. Il est regrettable de constater que ce premier essai de collecte d'opinions s'est révélé inadéquat, puisque seulement une infime partie des adhérents a répondu au sondage. Cependant, nous déploierons plus d'efforts pour obtenir l'opinion des urologues dans le but de mieux cerner notre position collective. Mais avant cela, il serait utile de tenir un débat constructif. De plus, plusieurs promoteurs de la privatisation ont proposé que certaines procédures ne soient pas toutes couvertes universellement afin de soulager le système public. Il serait intéressant de sonder les urologues du Canada pour voir les procédures qu'ils seraient prêts à faire retirer du système public. Pour terminer, il est curieux de constater que les États-Unis discutent actuellement de la transition vers un modèle de type canadien, alors que nous abordons au même moment la question de se diriger vers la direction opposée. Comme la plupart des choses dans la vie, une position centrale et modérée est souvent la position juste.

Référence

1. Mayson B, Fleshner N, So A. CUA Socioeconomic Committee. Physician opinion of the privatization of health care services in Canada: a survey of Canadian urologists by the Canadian Urological Association Socioeconomic Committee. *Can Urol Assoc J* 2009;3:193-7.